

Coopération internationale

Le Bénin et le Portugal signent un Programme triennal de coopération

Le ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine et le secrétaire d'Etat portugais ont procédé le mardi 05 mars 2002 à la signature d'un Programme triennal de coopération bénino-portugaise. Un programme qui embrasse plusieurs secteurs du développement, notamment l'éducation.

Le programme triennal de coopération bénino-portugaise pour la période 2002-2004 signé par les deux diplomates couvre trois domaines. La promotion du développement des investissements et des échanges commerciaux ; le renforcement des relations historiques et enfin l'appui au développement de l'éducation. Dans le cadre du Programme, les deux parties sont convenues des voies et moyens d'exécuter les actions prioritaires suivantes : octroi de bour-

ses pour les recherches historiques, construction de logements pour les étudiants béninois, envoi au Bénin d'une mission exploratoire et de prospection économique de l'Agence portugaise pour l'appui au développement (Apad) et de l'Institut du commerce extérieur du Portugal. Le communiqué conjoint signé par les deux diplomates en présence du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique fait état de la réception de l'audience que le Chef de

l'Etat a accordé à son excellence Luis Amado. En dehors du Chef de l'Etat, le diplomate portugais a eu également des entretiens fructueux avec le ministre des Affaires étrangères et de l'intégration africaine, celui de l'industrie du commerce et de la recherche scientifique et leur collègue de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Hippolyte A. Djiwan

En suspens...

On vous comprend, mais pitié !

Lorsque la lutte perdure et a tendance à pénaliser d'innocentes personnes, elle perd parfois ses objectifs et à la limite dénaturée. Les centrales syndicales posent de pertinentes revendications. Demander à ce que le gouvernement leur donne leur part de la richesse nationale conséquence de leurs efforts quotidiens ne peut qu'être légitime. Et face au long silence et à certaines manœuvres de diversion de la part de l'exécutif, les travailleurs n'avaient d'autres armes de lutte que celle de la grève. Surtout qu'au même moment où il leur est demandé de serrer les ceintures, des gens partis de rien, et déployant moins d'efforts, que les travailleurs font étalage d'une richesse déconcertante et décourageant toute modestie. Des hommes politiques aux conditions de vie modestes, une fois accédés à des postes de responsabilités se découvrent d'une autre classe sociale et changent du jour au lendemain de statut, d'amis, de niveau de vie et d'existence, aux grands dans de fonctionnaires « gratte papiers » ou « clapotes-claviers » qui doivent attendre des fins de mois parfois difficiles pour recevoir un salaire modeste curieusement inférieur à ce qu'ils devraient percevoir. Si en 1990-1995, « serrer les ceintures » semblait encore avoir un sens, on a bien l'impression aujourd'hui qu'il existe certains types de citoyens qui doivent continuellement serrer ces fameuses ceintures et d'autres, qui doivent les desserrer. Il y a là à coup sûr une inégalité dont le corollaire est la frustration. Et lorsque les peuples opprimés expriment leur frustration, c'est comme le ventre affamé, ils n'ont point d'oreilles qui, contrairement au « ventre affamé » peuvent faire du discernement. A la limite on peut même les supplier de tenir compte aussi de leurs enfants et des sacrifices consentis par des parents « gagne-petit », tenir compte de petits gens qui ne peuvent aller se faire soigner dans des cliniques privées. En réalité, il est question de ne pas pénaliser la masse des citoyens qui ont également des raisons de ne pas être contents et dont les difficultés vont s'accroître avec la persistance des mouvements de grève. Le gouvernement a quelque part fait des pas en avant. Ce n'est certainement pas suffisant. Mais pourquoi ne pas tenir compte de ces résultats positifs de la lutte et faire des projections pour l'avenir ? Pourquoi ne pas mettre fin aux mouvements et donner un temps de grâce au gouvernement assorti de conditions de satisfaction des revendications ? Il est vrai, et on doit le dire que les centrales ont déjà fait des efforts sur des années en se montrant sensibles aux arguments du gouvernement. Mais ici, il est question de penser à ces élèves qui errent tous les matins et qui sont habités continuellement par la crainte de l'incertain. Parmi eux, il y en a qui se préparent aux examens de fin d'année. Désorientés par la poursuite de ces mouvements dont ils ne peuvent répondre de la fin, ils manquent de concentration pour étudier. Il est question de ces pauvres parents qui ont dû racler le fond de leurs caisses pour trouver le minimum nécessaire aux besoins de scolarité des enfants. Il est question de penser à ces indigents pour qui seuls l'école de proximité, et le centre de santé de proximité sont possibles. C'est eux qui sont pénalisés par le mouvement. Il faut reprendre le travail et retourner à la table de négociation. Quant à la Centrale syndicale des travailleurs du Bénin (Cstb) dont la principale revendication est la publication des résultats des élections professionnelles, elle a raison dans le fond. Mais ne peut-elle pas reconsidérer sa position, reprendre également les négociations et donner un « moratoire » au gouvernement assorti de condition ? Si ces assouplissements de positions étaient faites, chacun pourrait juger le gouvernement par ses actes et, en cas de non respect d'engagement pris, appeler le peuple au secours. Ce serait la voie de la sagesse...

Agapit Napoléon

Réunion politique

La Rb doute de la fiabilité du Rgph 3 et soutient les travailleurs

Le parti dirigé par Mme Rosine Soglo a tenu une réunion de son bureau politique le 1er mars 2002. C'est ce qui ressort d'un communiqué parvenu à notre rédaction et signé du porte parole de la Renaissance du Bénin, Le 3ème recensement général de la population et de l'habitat (Rgph 3), l'affaire

Adjovi-Télécel et la grève des travailleurs ont constitué les sujets de discussion. Les membres du bureau après analyse du déroulement du Rgph 3 constatent que certaines régions ont été sous évaluées a dessin. Dans le dossier Télécel-Adjovi, la Rb note que le ministre Adjovi a violé la Cons-

titution en son article 52. Il ressort également du communiqué de presse que la Rb appuie les travailleurs dans leurs revendications qu'elle juge non exagérées et exige du pouvoir des mesures franches et urgentes.

A. R.T.

25ème journée internationale de la femme

Parakou abrite des manifestations

Le 8 mars de chaque année est la journée internationale de la femme. Au Bénin, la ville de Parakou est retenue pour abriter les manifestations de la 25ème journée.

Comme Natitingou (Atacora) l'année dernière, l'honneur échoit à Parakou dans le département du Borgou en 2002, d'accueillir les festivités marquant la 25ème journée de la femme. A cet effet, plusieurs manifestations sont au programme. Entre autres, une conférence-débats, une journée porte-ouverte sur le foyer des jeunes filles du Ly-

cée Mathieu Bouké, une compétition d'athlétisme féminin, un défilé de femmes, de filles de Ceg et d'étudiantes, et surtout une soirée culturelle au Centre culturel français de Parakou animée par les vedettes Sid La Blonde et Pierre Dassabouté. La partie officielle se déroulera en présence de nombreuses personnalités dont le Représen-

tant du Programme alimentaire mondial (Pam) au Bénin et le préfet des départements du Borgou et de l'Alibori. Les manifestations se dérouleront le jeudi 07 et vendredi 08 mars 2002 devant les bureaux de la Préfecture à Parakou.

Pascal Hounkpatin (BR. Parakou)

Séminaire sur le rôle de la jeunesse ouvrière

Identifier les réformes économiques et sociales

Le centre d'éducation ouvrière de la Cgtb à Cotonou a abrité les 04 et 05 mars 2002, un séminaire organisé à l'intention des jeunes travailleurs. Cette initiative prise par la CSA-Bénin et l'Unstb, porte sur le thème : « jeunesse et poli-

tique des réformes économiques sociales et stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin : enjeux et défis ». Cette rencontre est initiée par l'Oraf /Csl. Elle vise à identifier les réformes économiques et sociales, l'amélioration de travail et de

vie des jeunes travailleuses et travailleurs par rapport à la réduction de la pauvreté au Bénin.

Mahamat Djourab.M (Stagiaire)

Après les désagréments sur les lignes de télécel

La Ldcb et Alcrer pour la réparation des dommages

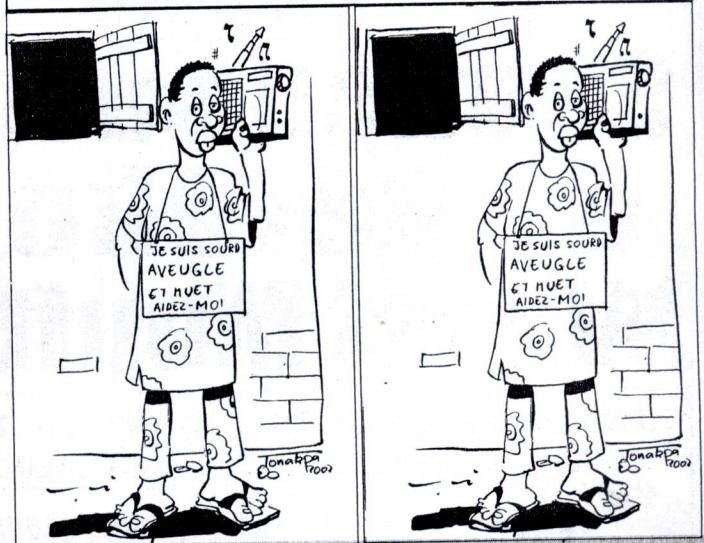
Dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction, la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin et l'Ong Alcrer déclenchent la procédure pour la réclamation de réparation des dommages qui ont été causés par Télécel-Bénin à

ses consommateurs. Une liste est ouverte à cet effet. Le même communiqué précise que « les inscriptions se feront à partir du jeudi 07 au 15 mars 2002 au siège de la Ldcb à l'agence de presse proximité et à celui de l'Ong Alcrer à Calavi et

ne concernent pas les abonnés qui ont été suspendu par défaut de crédit jusqu'au 25 février 2002.

M. D. (Stagiaire)

LES HUIT ERREURS MATINALES N° 738



Recherchez les 8 erreurs sur le second dessin. Solution du jeu dans 'Le Matinal' N°1215

Solution du jeu n°737

- 1- Col de la soutenance du prêtre
- 2- Index droit du prêtre
- 3- Fruit sur le plateau de la dame au fond
- 4- Semelle de la chaussure du prêtre
- 5- Nez du géant
- 6- Trait au-dessus du rivet de la poche
- 7- Chaussure droite
- 8- Bout de la cigarette